

!/ Même si certaines informations ont déjà été demandées dans les pages précédentes, il est quand même nécessaire de remplir entièrement la page.

4e page : Assurance saison 2022/2023 (partie FFN)

Il n'y a rien à remplir dans cette page. Il s'agit d'informations complémentaires sur les assurances proposées dans la page précédente.

5e page : Formulaire d'honorabilité (partie FFN)

Merci de remplir cette page ; elle est nécessaire si vous êtes ou devenez ultérieurement bénévole pour le Club.

6e page : OS Sport Majeurs (partie FFN)

Ce questionnaire est obligatoire UNIQUEMENT pour les nageurs en compétition qui renouvellent leur adhésion. En son absence, vous ne pouvez pas être licencié. Vous devez fournir un certificat médical seulement si une réponse est positive.

7e page : OS Sport Majeurs - la suite : Attestation de réponse négative (partie FFN)

Cette page est à remplir seulement si les réponses au questionnaire de la page précédente sont toutes négatives. Dans le cas de réponses positives au questionnaire, ne remplissez pas cette page, et veillez à fournir un certificat médical récent.

Rappel des tarifs :

- 215€ par personne pour les nouvelles adhésions, 205€ le 2^{ème} adhérent du même foyer, 190€ les suivants.
- 200€ par personne pour les renouvellements, 190 € le 2^{ème} adhérent du même foyer, 175€ les suivants
- -15€ si dossier rendu avant le 20 juillet 2022
- Pour des questions de responsabilité, le dossier devra être rendu COMPLET dès la 2^{ème} séance sinon le nageur n'accèdera plus au bassin jusqu'à sa régularisation.

Moyens de paiement acceptés : chèques, espèces, CB, chèques vacances, coupons sports au nom de l'adhérent ou de sa famille. Tout autre moyen de paiement sera refusé.

Rappel : Le certificat médical est valable 3 ans, sauf en cas de changement d'état de santé qui requiert un avis médical.

En cas de difficultés à remplir le dossier, n'hésitez pas à nous contacter par mail (c.o.s.d-natation@orange.fr) ou par téléphone au 03 25 05 23 07.